



Communiqué du Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC) 19 Novembre 2009

Pour un démarrage de la Transition consensuelle dans un esprit cohérent (et) responsable

Le Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes constitué d'associations de la société civile, de syndicats, d'opérateurs économiques et de citoyens civils et militaires, conscients de la nécessité de se regrouper pour trouver une issue rapide à la crise actuelle, rappelle les principes qui guident son action :

- la neutralité et l'indépendance,
- la recherche d'une sortie de crise négociée et non par la force depuis la mi-février 2009, et
- la gestion consensuelle de la transition.

Le CCOC salue la signature de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba qui devrait marquer la suspension des sanctions et éviter ainsi l'occurrence d'une catastrophe économique, sociale et surtout humaine annoncée, qui aggraverait les souffrances déjà grandes de la population.

Pourtant, le démarrage de cette Transition consensuelle semble chaotique au vu de certains des acteurs politiques qui ne semblent pas comprendre l'ampleur de l'engagement qu'ils ont pris à Addis-Abeba .

Il est ainsi important de rappeler que la Transition consensuelle a pour objectifs et mission de :

- rétablir la paix sociale
- relancer la machine économique
- gérer les affaires courantes
- organiser des élections libres, transparentes, régulières, en un mot : crédibles

La première condition de réussite d'une transition consensuelle et inclusive qui est plurielle par essence, est, pour les responsables désignés, de l'aborder en ayant avant tout à l'esprit l'intérêt supérieur de la Nation, en se gardant de mettre en exergue ce qui peut diviser, mais au contraire en recherchant ce qui rassemble, laissant de côté les ambitions personnelles, les arrières pensées et les calculs politiques, afin que la population ait la vision d'une équipe cohérente et soudée et donc capable de gagner dans la bataille pour la relance économique et sociale et le retour à l'ordre constitutionnel.

La recherche de l'intérêt supérieur de la Nation ne saurait s'accommoder d'une guerre de préséance ou d'une bataille autour des avantages personnels ou des avantages politiques ou financiers présumés que pourraient procurer le contrôle de tel ou tel ministère.

En outre, les conditions de réussite de la Transition consensuelle et inclusive sont les suivantes :

- Le strict respect de la Charte des Valeurs dont l'application doit être **immédiate**
- Le respect des accords finaux de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba
- Le respect de la règle de la consensualité dans tous les actes des responsables, à commencer par la co-présidence
- Le strict respect de l'impartialité dans la gestion des affaires nationales, qui ne sauraient être confisquées par telle ou telle faction, et l'abstention de tout langage partisan
- La répartition des Ministères, qu'ils soient de souveraineté, techniques ou sociaux, de manière à respecter le caractère de **neutralité** de la Transition, tel que défini dans la Charte de Maputo
- La démonstration par les politiques d'une grande humilité désormais au regard des enjeux et la conscience sincère que les dégâts sont largement suffisants désormais et qu'il faut aller de l'avant,

Hélas, depuis la signature d'Addis-Abeba, que constatons-nous ?

- l'Acte additionnel est interprété, trituré, récupéré pour pouvoir montrer de manière impudique qui est le vainqueur, alors que pour le moment, c'est le peuple malgache dans sa totalité qui est le perdant dans cette crise.
- le Gouvernement d'union nationale annoncé pour la semaine qui suivait la signature à Addis-Abeba n'est toujours pas constitué car la bataille des Ministères bat honteusement son plein.
- Cette bataille montre une velléité de la part des acteurs de continuer à y faire régner leurs intérêts politiques partisans.
- la feuille de route n'est ainsi pas encore établie à ce jour.
- certains acteurs, forts de leur position de leadership actuelle, sont déjà lancés dans une campagne de propagande avant l'heure.

Le CCOC en appelle :

1- Aux parties prenantes de la Transition pour faire preuve d'humilité, de civisme et de respect envers la population et à mettre en place sans tarder les institutions de la Transition.

2- Aux citoyens, pour qu'ils fassent preuve de vigilance au cours de la mise en place des institutions et dans leur mise en œuvre, afin cela ne se fasse pas, une fois de plus, à leurs dépens.

Notamment les Ministères suivants doivent être suivis car dans la Transition, car leurs travaux ont une portée significative :

Sur le plan politique : Intérieur, Décentralisation, Défense, Sécurité Publique, Justice, Communication et Information, Affaires Etrangères, Finances et Budget

Sur le plan économique et social : Mines, Energie, Industrie, Agriculture, Environnement, Aménagement du territoire, Finances et Budget,

Il est essentiel que la mission de ces Ministères soit conduite de manière impartiale et neutre , de sorte d'atteindre les résultats attendus au terme de la Transition.

Le CCOC pense qu'il doit encore jouer un rôle d'alerte et d'interpellation, ainsi que de force de proposition, tant que les blocages pour un retour à une paix durable et la marche vers les objectifs de la Transition ne seront pas levés.

